



**Assemblée Générale de la  
CPTS Mulhouse Agglomération**

:

**Jeudi 9 juin de 20h à  
22h**

## Editorial

Cher membre, cher sympathisant, cher abonné,

Je suis très fier de vous annoncer que notre CPTS a été retenue par la Direction Générale de la Santé pour déployer le programme Icope sur notre territoire. Il s'agit d'un projet permettant un repérage de la fragilité auprès de toutes les personnes de plus de 60 ans.

Nous sommes très heureux de pouvoir porter, en coopération avec la CPTS Colmar Agglo, ce projet pour les 3 années à venir.

La démarche Icope associera également nos partenaires historiques (GHRMSA, CEA, Ville de Mulhouse, M2A..) et constituera une vraie plus-value pour l'ensemble de la population de la M2A.

Voilà une preuve supplémentaire de la pertinence et de l'efficacité de notre CPTS dans le paysage de la santé territoriale.

**Frédéric TRYNISZEWSKI**

## Les actualités territoriales



### **Participation de la CPTS à la définition du Contrat Local de Santé de la ville de Mulhouse**

La CPTS Mulhouse agglomération participe à la définition du troisième Contrat Local de Santé (CLS) de la ville de Mulhouse dont la signature est prévue fin 2022.

Les travaux de rédaction du CLS ont débuté en 2021 par un bilan du dernier contrat et une consultation citoyenne organisée par la ville de Mulhouse. Le 4 et 5 mai 2022 a eu lieu le colloque « Mulhouse Solidaire », où se sont tenus plusieurs ateliers, dans l'idée de découvrir les initiatives d'autres collectivités territoriales en France.

La CPTS a notamment participé aux ateliers suivants :

- *La parentalité dans tous ses états : comment mieux travailler en réseau ?*

- *Dépistage et prise en charge des troubles du développement de l'enfant : école, parents et professionnels de santé, comment faire alliance ? Et si les parents et l'école pouvaient jouer un rôle ?"*
- *Démographie médicale et accès aux soins de proximité : en ville aussi, ça coince ! Quels leviers pour permettre l'accès ?"*

Plusieurs groupes de travail vont maintenant se réunir pour définir les fiches actions du CLS. La CPTS participe aux groupes suivants :

- **Offres de soin** : coanimation Région Grand Est / CPTS Mulhouse agglomération
- **Santé mentale**
- **Vieillesse/perte d'autonomie** : coanimation Communauté Européenne d'Alsace / CPTS Mulhouse agglomération
- **Périnatalité et santé de l'Enfant**
- **Prévention et dépistage des cancers**
- **Soins au Public précaire**
- **Nutrition activité Physique**

N'hésitez pas à [nous contacter](#) si vous avez des idées d'action sur ces thèmes et souhaitez participer aux réflexions menées.



### Signature du contrat de la CPTS Thur Doller

Depuis le début de l'année, les professionnels des 3 vallées du Pays Thur Doller peuvent compter sur le soutien de la CPTS de leur territoire. La CPTS Thur & Doller couvre 46 communes dont 68020 habitants sur une superficie de 486 km<sup>2</sup> (identifiée en violet sur la carte ci-dessous)

Le contrat de l'ACI signé conjointement le 05/05/2022 avec l'ARS Grand Est et la CPAM du Haut Rhin marque le début du projet de santé dont les grandes missions sont :

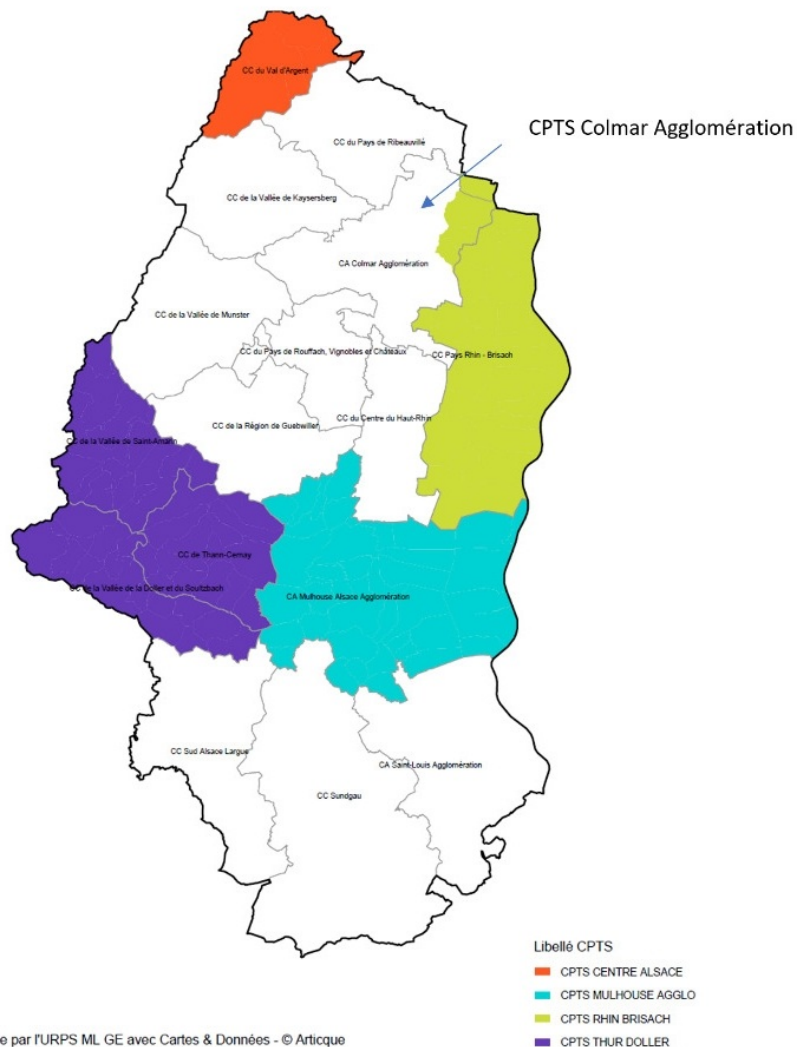
- L'accès aux soins : favoriser l'accès au médecin traitant et aux soins non programmés
- Les parcours prioritaires : lien ville-hôpital, parcours des patients hospitalisés, maintien à domicile des personnes âgées, parcours en santé mentale
- Les journées de prévention

Le bureau de la CPTS Thur Doller est composé de : Dr Jean-Yves VOGEL, président ; Dr Michel LEVEQUE, secrétaire ; Dr Bruno SIMONET, trésorier ; [cptstd@orange.fr](mailto:cptstd@orange.fr)

La coordinatrice est Mme Magali NARCISO ; [coordination@cptstd.fr](mailto:coordination@cptstd.fr)

Nous souhaitons la bienvenue à nos collègues professionnels de santé dans cette forme de coopération qu'est la CPTS.

## Territoire des CPTS du Haut-Rhin



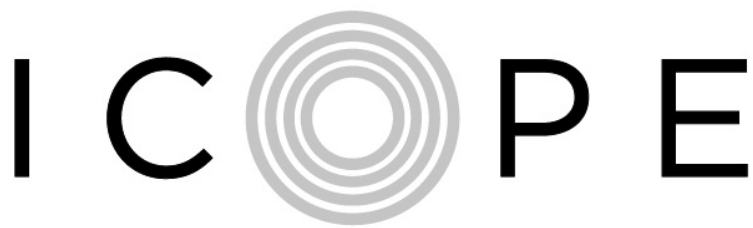
## Outil de coordination Parceo v2 : déploiement dès juillet 2022

Après un arrêt de quelques mois lié à la nécessité de changer de prestataire informatique, les travaux pour la mise à disposition d'un outil numérique de coordination (PARCEO) ont repris depuis début avril avec le prestataire retenu.

La solution choisie équipe déjà d'autres régions ce qui permet d'espérer une mise à disposition rapide avec un outil déjà mature. Les étapes indispensables d'intégration dans l'environnement numérique du Grand Est sont en cours.

Un déploiement auprès de plusieurs structures pilotes (celles qui avaient testé la version précédente de l'outil de coordination) est prévu début juillet pour un déploiement progressif à tous ceux qui le souhaiteront à partir du dernier trimestre 2022. La CPTS Mulhouse agglomération participe aux travaux de déploiement de cet outil régional. N'hésitez pas à nous solliciter pour plus d'informations.

## Les dossiers



Integrated Care for Older People

### **Participation à l'expérimentation nationale du programme ICOPE : dépistage des fragilités chez les personnes de plus de 60 ans**

La CPTS Mulhouse Agglomération a eu l'heureuse surprise d'apprendre le 28 avril que le dossier de candidature déposé conjointement avec la CPTS de Colmar Agglo pour participer à l'expérimentation nationale du programme ICOPE a été retenu par le comité national.

Rappelons que le programme ICOPE de l'OMS a pour objectif de détecter précocement le déclin des capacités intrinsèques (capacité locomotrice, vitalité, capacités visuelles et auditives, capacité cognitive, capacité psychologique) chez les personnes de plus de 60 ans. Ceci afin de proposer précocement une prise en charge adaptée des éventuelles pertes de capacité.

La participation de notre CPTS à l'expérimentation nationale du programme ICOPE va permettre de rémunérer les professionnels de santé libéraux réalisant le test initial (forfait de 18 €) ou l'évaluation approfondie (forfait modulable selon le temps passé de maximum 53 €) ou l'entretien motivationnel (forfait de 21€). 4500 inclusions et 5400 tests de suivi ont été accordés aux CPTS de Mulhouse et de Colmar pour les 3 ans à venir.

Un comité opérationnel local, associant étroitement le pôle de gériatrie du GHRMSA, notre partenaire historique, va se mettre en place afin d'organiser le déploiement de cet outil sur l'agglomération mulhousienne. Les premières inclusions sont prévues au dernier trimestre 2022.



### **Accueil des internes en stage ambulatoire**

La CPTS Mulhouse agglomération et la mairie de Mulhouse ont organisé ce lundi 9 mai l'accueil des internes en stage ambulatoire auprès de maîtres de stage de l'agglomération Mulhousienne. Plusieurs internes ont répondu présents et ont été chaleureusement accueillis par l'équipe de la CPTS et Michèle LUTZ, maire de Mulhouse. L'occasion pour madame LUTZ de vanter les mérites de sa ville et de les encourager à s'y installer durablement. « *A Mulhouse, tout est possible. [...] Et si vous avez besoin de quoi que ce soit, nous serons là pour vous* » s'est-elle exprimée.

Après l'accueil officiel, un buffet a permis de faire connaissance tout en se restaurant. Chaque interne est reparti avec la pochette de présentation de la

CPTS et le sac d'accueil de la ville de Mulhouse.

Cet accueil sera reconduit lors des prochains semestres. Nous remercions les maîtres de stage qui ont transmis l'invitation et ont autorisé leur interne à participer à ce temps de convivialité.



### **Possibilité de logement des étudiants en santé dans l'agglomération mulhousienne**

La CPTS Mulhouse Agglomération a été sollicitée il y a quelques semaines par un syndicat d'internes en médecine générale inquiet des difficultés de logement pendant les stages en ambulatoire à Mulhouse. Les internes en médecine cherchent un logement proche de leurs lieux de stages, disponible rapidement (les lieux de stage ne sont connus souvent que 3 semaines avant le début du stage), pour une durée courte (6 mois en général) et peu onéreuse. Des solutions ont d'ores et déjà été trouvées en lien avec la mairie de Mulhouse et la M2A pour répondre aux demandes ponctuelles du semestre débutant en mai 2022.

En parallèle, des réflexions sont menées, conjointement avec la mairie de Mulhouse et Mulhouse Alsace Agglomération, pour imaginer un projet de plus grande ampleur qui permettrait d'offrir à Mulhouse une solution d'hébergement temporaire à tous les étudiants en santé en stage dans l'agglomération. L'idée est de permettre aux étudiants de découvrir notre territoire, de s'y sentir bien et... de s'y installer pour leur vie professionnelle.



## Arrivée de Florine KREMPER, stagiaire en communication à la CPTS Mulhouse Agglomération

**Florine KREMPER**, étudiante en Master Information-communication à Université de Haute Alsace a rejoint l'équipe de la CPTS Mulhouse agglomération pour son stage de master 1 du **19 avril 2022 au 01 juillet 2022**.

Elle a pour missions de :

- Définir la charte graphique et numérique de la CPTS,
- Assurer la présence pérenne de la CPTS sur les réseaux sociaux (Linkedin et Facebook),
- Définir et mettre en oeuvre le plan de communication concernant les 3 centres de Soins Non programmés de l'agglomération Mulhousienne
- Réaliser une cartographie de l'urbanisation des outils numériques à destination des professionnels de santé - Guide de bon usage d'un outil de télémedecine (sur la base du rapport réalisé par la commission santé mentale en 2021)

Pour la contacter : [communication@cpts-mulhouse-agglo.fr](mailto:communication@cpts-mulhouse-agglo.fr) - Tel : 09 52 92 22 39

**ADHESION  
ANNUELLE**



### Le saviez-vous ?

L'adhésion à la CPTS permet à la plupart des professionnels de santé de bénéficier d'une rémunération forfaitaire annuelle de l'Assurance maladie, allant de 100€ à 620€ selon la profession, au titre de l'engagement dans une forme d'exercice coordonné.

Cette rémunération est déclarative et fait partie du Forfait d'Aide à la Modernisation et à l'Informatisation du cabinet (FAMI), du Forfait Structure ou de la Rémunération sur Objectif de Santé (ROSP), selon les professions.

Pour les médecins, à partir de 2023 l'indicateur «Valoriser la démarche de prise en charge coordonnée» sera transféré dans le volet 1 et constituera l'un des 6 indicateurs socles de la rémunération. L'adhésion à la CPTS permettra ainsi de valider le volet 1 du forfait structure et donnera accès aux indicateurs inclus dans le volet 2. N'oubliez donc pas de l'intégrer à votre demande chaque année !

Plus d'information et détail par profession

# La CPTS vous transfère



## Participation au bus du cœur des femmes du 1er au 3 juin 2022

Mulhouse accueillera le Bus du Cœur des Femmes du 1er au 3 juin 2022. L'objectif de ce bus est d'assurer une action de prévention sur les maladies cardio-vasculaires auprès des femmes en situation de précarité sanitaire et sociale. Pour mener à bien cette action, la ville de Mulhouse sollicite la participation des professionnels de santé du territoire pour intervenir dans le bus.

Pour participer à cette action : [Berenice.Decaix@mulhouse-alsace.fr](mailto:Berenice.Decaix@mulhouse-alsace.fr)

## L'agenda du mois

- **02 mai à 14h00** : 39 avenue Kennedy à Mulhouse - comité technique du Contrat Local de Santé de Mulhouse
- **02 mai à 14h00** : visioconférence - rencontre avec la coordinatrice inter-CPTS 36 concernant le fonctionnement des inter-CPTS
- **02 mai à 17h00** : bureau CPTS Business campus - réunion de la commission Accès Aux Soins (ACS) - action 5 : mise en œuvre du plan de communication sur le bon usage des centres de soin non programmés
- **03 mai à 15h00** : visioconférence - comité de pilotage des soins de proximité du Haut-Rhin
- **03 mai à 20h30** : visioconférence - réunion des 4 CPTS du Haut Rhin
- **04 mai à 10h00** : visioconférence - comité de pilotage mensuel Pulsy
- **04 mai à 17h00** : visioconférence - réunion feuille de route télémédecine avec Pulsy
- **05 mai journée** : société industrielle de Mulhouse, 10-12 rue de la bourse, Mulhouse - ateliers dans le cadre de "Mulhouse solidaire"
- **05 mai à 18h30** : parc de Husseren-Wesserling- inauguration de la CPTS Thur Doller
- **05 mai à 19h30** : bureau CPTS Business campus ou visioconférence - réunion de la commission Prévention (PRE)
- **06 mai à 10h00** : visioconférence - réunion PULSY - Parceo v2 - fonctionnalités coordination de proximité
- **09 mai à 12h00** : salle de réunion au rez-de-chaussée du business campus - pot d'accueil pour les internes en stage ambulatoire
- **10 mai à 11h00** : mairie de Richwiller - rencontre avec monsieur HAGENBACH, vice-président M2A dans le cadre du dossier "logement des étudiants en santé"

- **10 mai à 20h00** : bureau CPTS Business campus ou visioconférence - réunion du Bureau de la CPTS Mulhouse Agglomération
- **11 mai à 11h00** : visioconférence - atelier déploiement Parceo v2
- **12 mai à 12h30** : visioconférence - rencontre avec le bureau CPTS Colmar Agglo concernant le projet ICOPE et le collectif inter-CPTS 68
- **13 mai à 11h00** : visioconférence - réunion PULSY - Parceo v2 - atelier communication
- **16 mai à 14h30** : visioconférence - rencontre avec le chargé de développement sur les aires d'accueil APPONA 68
- **16 mai à 17h00** : bureau CPTS Business campus - réunion de la commission Accès Aux Soins (ACS) - action 5 : plan de communication sur le bon usage des centres de soin non programmés - validation des documents
- **19 mai à 19h00** : salle CME hôpital Emile Muller - réunion de la Commission Ville-Hôpital (CVH)
- **23 mai à 08h30** : bureau CPTS Business campus - Audit des comptes 2021 de la CPTS Mulhouse Agglomération
- **24 mai à 20h00** : Salle de réunion au rez-de-chaussée du business campus ou visioconférence - Conseil d'administration de la CPTS Mulhouse Agglomération
- **25 mai à 18h00** : visioconférence - Projet de DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination) Alsace : première séance de consultation dédiée aux acteurs du cercle 2
- **30 mai à 20h00** : présentiel/visioconférence ; bureau CPTS - réunion de la commission Perte d'Autonomie - action 1 : Guide de l'accompagnement des personnes en situation de handicap

Pour tout renseignement, contact : [secretaire@cpts-mulhouse-agglo.fr](mailto:secretaire@cpts-mulhouse-agglo.fr)

**Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de Mulhouse Agglo**

Business Campus - Entrée A - Bureau 1.11  
 15 rue des Frères Lumière  
 68200 MULHOUSE  
 Secrétariat (08h45 - 11h45 / 13h15 - 17h15) : 09 52 92 22 39  
[contact@cpts-mulhouse-agglo.fr](mailto:contact@cpts-mulhouse-agglo.fr)  
[www.cpts-mulhouse-agglo.fr](http://www.cpts-mulhouse-agglo.fr)



**Adhérez à la CPTS**

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
 Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CPTS Mulhouse Agglomération.

[Se désinscrire](#)

